

COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 10 JUILLET 2019

ETAIENT PRESENTS

DELEGUES TITULAIRES

GRAND ANGOULEME

M. Jean-Charles DOBY
M. Jean-Marc PHILIPPOTEAU
M. Gérard ANDRIEUX
M. Philippe TEXIER
M. Jean-Claude COURARI
Mme Eliane REYNAUD

CDC DU ROUILLACAIS

M. Philippe BERTRAND
M. Jean LABRUNIE

CDC CŒUR DE CHARENTE

M. Alain MORANGE

CDC LAVALETTE TUDE DRONNE

M. Frédéric DOUAY

DELEGUES SUPPLEANTS VOTANTS

GRAND ANGOULEME

M. Fabrice BOUSIQUE
M. Gilles CHAGNAUD
Mme Claudie BRUNET

CDC DU ROUILLACAIS

M. Christian ALZAS

PARTICIPAIENT

M. Mathieu TALLON, Directeur-technicien rivière

Mme Corinne GUERIN, Secrétaire

ETAIENT EXCUSES

DELEGUES TITULAIRES

GRAND ANGOULEME

M. Christophe CHOPINET
M. Jean-Marie DROUAUD

CDC DU ROUILLACAIS

M. Francis ROY
Mme Véronique ROBERT-MORISSET

CA DU GRAND COGNAC

M. Guy DEWEVRE
M. Jacky PLANTIVEAU

DELEGUES SUPPLEANTS

CDC DU ROUILLACAIS

M. Fabrice BERTRAND

Séance ouverte à 18H20

☞ ☞

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 12 06 2019 :

Monsieur le Président demande à l'assemblée si des remarques sont à faire sur le Comité Syndical du 12 06 2019. Aucune remarque n'est faite.

Le compte rendu du dernier comité est approuvé à l'unanimité des membres présents.

ORDRE DU JOUR :

- RIFSEEP (ajustement de la délibération 05/12-09-2018 prise le 12/09/2018)

Autres points :

- Points sur les travaux de continuité sur la Nouère
 - Travaux hydromorphologiques sur 3 sites (Eaux-Clares, Charraud, Boème)
 - Etat des lieux et diagnostic sur la Guirlande
 - Point sur les agents (renouvellement des contrats de deux CDDinsertion)
 - Démarche ruissellement et risque inondations : point sur état des lieux
 - Point sur la problématique de Trotte renard (commune de Touvre)
- Questions diverses

REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS ET SUJETIONS DE L'EXPERTISE ET L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP)

Suite aux remarques faites par la Trésorerie, la délibération 05/12-09-2018 concernant la mise en place du RIFSEEP doit être modifiée.

En effet, il est nécessaire d'ajouter dans l'article 1 les contractuels car ceux-ci n'étaient pas mentionnés dans cette délibération et ne pouvaient prétendre donc aux primes IFSE et CIA attribués aux agents de catégorie C.

ARTICLE 1 : DISPOSITIONS GENERALES A L'ENSEMBLE DES FILIERES

LES BENEFICIAIRES

Le RIFSEEP (IFSE et CIA) est attribué :

- Aux agents titulaires, stagiaires et contractuels à temps complet, à temps non complet et à temps partiel (au prorata de leur temps de travail)

M. ANDRIEUX demande si les agents CDDI peuvent prétendre au RIFSEEP vu que l'on ajoute les contractuels dans la délibération.

Mathieu indique que seuls les agents de droit public peuvent bénéficier du RIFSEEP. Les agents en CDDI font partie du droit privé et ne peuvent donc pas en bénéficier. Chaque agent a ensuite un arrêté individuel déterminant les montants des primes pour chacun.

Résolution :

Après avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité des membres présents, décide :

- **D'approuver la modification à apporter pour cette délibération.**

TRAVAUX NOUERE

MOULEDE – VIGERIE

Convention de partenariat avec les propriétaires du moulin signée

Accès validés avec DIRA et CHARRIER

Visite de la carrière d'approvisionnement et validation des types de granulats

Débroussaillage et abattage réalisé pour les accès chantier

Début du chantier : mardi 16 juillet

CHEVANON

Convention de partenariat transmise au propriétaire du moulin

Accès validés avec exploitant et propriétaire des parcelles

Convention de passage pour accès à faire signer

M. ANDRIEUX : appel de la propriétaire du moulin car il y a des divergences entre riverains

Mathieu TALLON indique qu'un rendez-vous a été pris avec la propriétaire et que les travaux qui seront effectués lui ont été expliqués ce qui la rassure.

M. BERTRAND demande si l'exploitant est d'accord pour les travaux.

Mathieu TALLON indique que oui et il lui a été expliqué que grâce à ces travaux, le risque inondation sera diminué.

MARTEAU

Convention de partenariat à transmettre aux propriétaires du moulin

Accès à voir avec exploitants et propriétaires des parcelles

Convention de passage pour accès à faire signer

En attente des DICT sur le site (canalisation inconnue)

Point de vigilance Saint-Saturnin le passage des réseaux (DICT)

M. BERTRAND demande si c'est le SyBRA qui fait la DICT.

Mathieu TALLON indique c'est l'entreprise MLTP qui en fait la demande et non le syndicat.

M. BERTRAND demande si une réunion avec les élus d'Asnières sur Nouère et Saint-Saturnin est prévue ? Et quand ?

Mathieu TALLON indique qu'une réunion sera faite avant le 2/08 pour informer les élus des travaux qui seront effectués.

MAINE BRUN

Convention de partenariat à transmettre aux propriétaires du moulin

Accès vu avec les propriétaires des parcelles

Convention de passage pour accès à faire signer

Agriculteurs amont à contacter

TRAVAUX DE DIVERSIFICATION

CHARRAUD

L'équipe du syndicat effectue le fauchage cette semaine (du 8 au 12/07).

Les travaux débutent semaine prochaine (à partir du 15/07 : végétation rivulaire - appro matériaux - travaux sur lit mineur).

BOEME

DICT en attente du retour de la DDT

Les travaux débutent à partir du 23/08 : végétation rivulaire - appro matériaux - travaux sur lit mineur.

EAUX-CLAIRES

L'équipe du syndicat effectue le fauchage à partir du 12/09 et ensuite travaux : végétation rivulaire - appro matériaux - travaux sur lit mineur.

ANGUIENNE

Travaux de protection des berges en octobre 2019.

M. BERTRAND demande si c'est la régie qui le fera les travaux avec la pelle.

Mathieu indique que non mais le chef d'équipe participera aux travaux avec l'entreprise pour l'utilisation de la pelle vu que celui-ci a passé son CACES l'an passé.

M. BOUSIQUE demande où les travaux seront effectués sur la Boëme entre Vouzégac et Mouthiers. Mathieu indique que ces travaux de diversification des écoulements sont faits en amont de Mouthiers.

Mme BRUNET demande où se feront ces travaux exactement.

Mathieu indique le lieu-dit les Regniers/le Morinaud.

M. BERTRAND demande si dans le marché de travaux de diversification l'Anguienne était prévu.

Mathieu indique que oui mais dans le marché entretien rivulaire.

ETAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC SUR LA GUIRLANDE

L'état des lieux consiste à un ajustement de données et ainsi remettre à jour les cartes de l'Etat et IGN.

Dans les années 60, suite au remembrement le changement de l'écoulement des cours d'eau a été modifié. Cet état des lieux permet de recenser le dysfonctionnement de l'écoulement de l'eau.

L'objectif est de renaturer les cours d'eau.

M. ANDRIEUX dit que la réglementation doit se rapprocher le plus possible du cours d'eau naturel.

M. BERTRAND demande si par la suite les travaux se feront sur des portions de 300 m.

Mathieu TALLON indique suite aux DIG les travaux seront faits plutôt sur des kms. Mais qu'il faudra prioriser les travaux car ceux-ci représentent un budget conséquent.

M. BERTRAND pense qu'à l'avenir les travaux à réaliser par le syndicat devront plutôt être réalisés sur les cours d'eau que sur les moulins.

M. DOUAY demande si les rivières sur notre territoire font elles même leurs chemins.

Mathieu TALLON indique que non et les travaux réalisés par le syndicat permettra de corriger l'écoulement des cours d'eau.

RENOUVELLEMENT 2 AGENTS EN CDDI

Renouvellement de 4 mois pour 2 agents en CDDI qui sont au syndicat depuis plus d'un an, avec pour objectifs durant ce renouvellement de faire des recherches d'emplois ou de stages.

ETAT DES LIEUX RUISSELLEMENTS ET RISQUES INONDATIONS

Il reste à Clothilde ROUSSEAU une quinzaine de communes à rencontrer sur Grand-Cognac, Cdc lavalette-Tude-Dronne et Cœur de Charente et 2 communes sur Grand Angoulême.

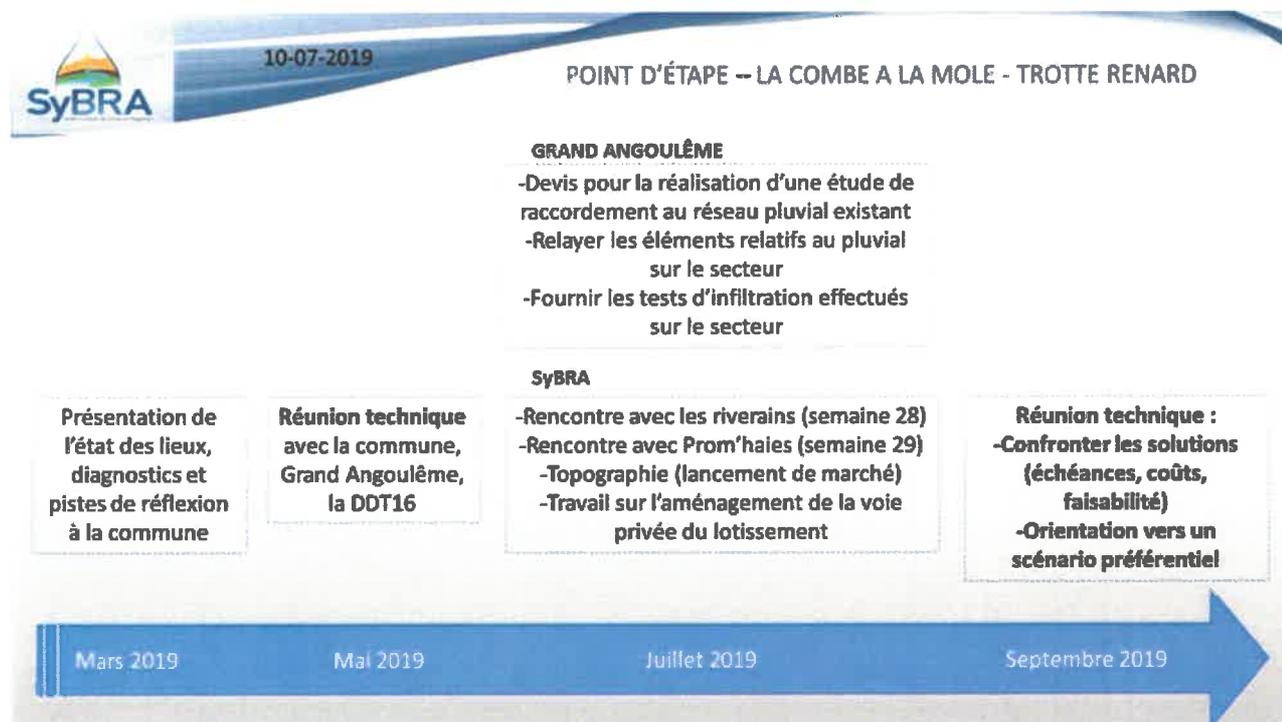
Mme BRUNET demande si chacun doit faire remonter les problématiques.

Mathieu TALLON indique que oui car cela permettra de noter ces points et ainsi mettre régulièrement à jour la cartographie.

M. COURARI demande que les données des états de lieux soient transmises aux communes.

Mathieu TALLON indique que ces données seront communiquées aux communes avec les objectifs et les actions.

TOUVRE : POINT LA COMBE A LA MOLE – TROTTE RENARD



Mme REYNAUD demande pour la CETEF.

Mathieu TALLON dit qu'il va voir avec Clothilde et qu'une étude pour la topographie va être mise en place.

Fin de séance à 19 H 20



Le Président,
Jean-Charles DOBY



